



PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Joseph THEBAULT, Maire, reçoit sur rendez-vous (02 99 06 18 20). Par ailleurs, les adjoints reçoivent pour les sujets relevant de leur délégation. La Mairie sera ouverte les **samedis 6 et 20 juin** (9h30-12h). Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront les **lundis 1er et 22 juin** à 20h dans la Salle du Conseil de la mairie. De plus, le **vendredi 5 juin** à 19h se tiendra la séance de conseil municipal pour la désignation des délégués aux élections sénatoriales (même date imposée pour tous les départements concernés par le renouvellement).

RAPPEL RECENSEMENT JEUNES DE 16 ANS



Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes français **entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant**, auprès de votre mairie, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez. Le maire vous délivrera une attestation de recensement. Renseignements : www.majdc.fr ou à l'accueil de la mairie

INCIVILITÉS CIMETIÈRE

Nous appelons les administrés à respecter les lieux de repos des défunts et à ne pas voler des objets personnels sur les tombes. Ces actes de vandalisme et de vol sont non seulement douloureux pour les familles, mais également irrespectueux envers la mémoire des personnes décédées. Ces actes de vandalisme et de vol sont punissables par la loi.

MOUSTIQUE TIGRE

06/06

Le moustique tigre, *Aedes albopictus*, vecteur potentiel du chikungunya, de la dengue et du Zika, fait l'objet d'une surveillance par l'ARS Bretagne. Afin de limiter sa prolifération, l'ARS a établi une liste de recommandations et de gestes à appliquer dans le quotidien, comme :

- couvrir de façon hermétique ou avec une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau (notamment récupérateurs d'eau de pluie)
- éviter la stagnation d'eau, propre comme sale, en vidant et rangeant tout ce qui pourrait se remplir d'eau (seaux, arrosoirs, bouteilles en attente de recyclage, jouets, etc)
- curer régulièrement les siphons, fontaines, gouttières etc
- veiller à l'entretien des piscines et bassins, notamment aux systèmes d'épuration et de filtration

La société Altopictus, en charge de la surveillance entomologique pour donner suite à plusieurs signalements de moustiques tigres sur la commune, sera présente sur le marché le **samedi 6 juin** pour informer la population.

ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE BROCÉLIANDE : INSCRIPTIONS ET PORTES OUVERTES

L'École de Musique du Pays de Brocéliande est un établissement d'enseignement musical agréé par l'Etat, qui compte 535 élèves et 30 enseignants.

Ayant pour objectif de rendre la pratique artistique et culturelle accessible au plus grand nombre, sa vocation est de former des musiciens amateurs afin qu'ils puissent contribuer au rayonnement culturel du territoire, grâce à une saison culturelle riche et variée et à de nombreux partenariats.

Divers parcours et formations sont proposés selon les âges et les aspirations. Les instruments enseignés sont nombreux, tout comme les pratiques d'ensemble.

Les cours sont dispensés sur les sites de Montauban et de Montfort. L'école propose également des cours de découverte musicale à St-Méen.

AIDE « GRANDS ROULEURS »

Par décret du 30 avril dernier, le gouvernement met en place une aide de 50 euros pour les travailleurs « grands rouleurs », sous conditions. Ils devront effectuer « plus de 15 kilomètres par trajet et par jour entre leur domicile et leur lieu de travail » ou parcourir « plus de 8.000 kilomètres par an dans le cadre de leur activité professionnelle », y compris les trajets domicile-travail effectués avec leur véhicule personnel. Sont exclus les véhicules électriques ou encore les véhicules de fonction ou de service. Pour en bénéficier, les travailleurs devront avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 16.880 euros.

A titre d'exemple, pourront en bénéficier :

- une personne seule avec un salaire net de 1 508 euros ;
- un couple avec deux enfants avec un salaire net de 4 525 euros.

Cette aide ne pourra être accordée qu'une seule fois pour un même véhicule.

Les demandes pour obtenir cette aide pourront être effectuées **à partir du 27 mai** sur le site <https://www.impots.gouv.fr> pendant une période de **deux mois**.

Renseignements en scannant le QR Code ci-contre.



TRAVAUX : CHAUDIDOU ROUTE DE LA NOUAYE

Des travaux vont être réalisés sur l'axe Bédée - La Nouaye afin de mettre en place une chaussée à voie centrale banalisée (aussi appelée chaudidou).



CIRCULATION FÊTE DE L'ÉTÉ

Toute la journée du **vendredi 19 juin**, ainsi que la journée et la soirée du **samedi 20 juin**, en raison de la Fête de l'été en cœur de bourg et de son feu d'artifice au parking de la Motte féodale, la circulation sera modifiée. Un plan de circulation sera mis en place avec des déviations et des stationnements interdits. Les commerces et le marché resteront ouverts et accessibles. Si vous avez besoin de votre véhicule et qu'il est stationné dans le périmètre de l'événement, pensez à le déplacer la veille.

MAISONS FLEURIES

Vous fleurissez, embellissez votre maison, votre jardin ? Participez au Concours Communal des Maisons Fleuries.

Les catégories sont :

- Façade fleurie – balcon
- Maison avec jardin en agglomération
- Maison avec jardin en campagne
- Longère, exploitation agricole, commerce

Le jury est composé de personnes extérieures à la commune.

Inscriptions en mairie jusqu'au mardi 30 juin 2026.

Portes ouvertes : semaine du lundi 8 au vendredi 12 juin 2026 – sites de Montauban et de Montfort.

Réinscriptions : les réinscriptions auront lieu du lundi 18 mai au samedi 30 mai 2026.

Nouvelles inscriptions : les nouveaux élèves pourront s'inscrire du lundi 8 juin au samedi 27 juin 2026.

Renseignements auprès du secrétariat :

- 02 99 06 60 54
- contact@empb.fr
- www.empb.fr

PRESENTS (20) : Joseph THEBAULT, **Maire**, Régine LEFEUVRE, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Chrystel CAULET, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Raymond BLOUET, **Adjoints**. Annick VIVIEN, Agnès GODREUIL, Valérie HAMONIC, Régis BOUGIS, Flavie ANNE, David LE LARGE, Lydie THEBAULT, Angélique CHARVET, Gwenaëlle PENSIVY, Vincent GRUFFAT, Pierre PIRON, Alexis FAUCHEUX.

ABSENTS EXCUSÉS (7) AYANT DONNE PROCURATION (6): Jean-Paul RONSIN à Mathieu LEVILLAIN, Jean RONSIN à Raymond BLOUET, Francine RABINIAUX à Annick VIVIEN, Caroline COPPENS à Chrystel CAULET, Nicolas VOLLE, Geoffroy CLAIN à Régine LEFEUVRE, Mathias JOLY à Elisabeth ABADIE.
SECRETAIRE de SEANCE : Chrystel CAULET.

PROCES-VERBAL du 28 MARS 2026 ; arrêté

DESIGNATION DE DELEGUES ET REPRESENTANTS

Le conseil municipal désigne les élus suivants pour représenter la commune au sein de syndicats et d'organismes extérieurs :

- Correspondant Sécurité ; Raymond BLOUET
- Correspondant Défense ; Geoffroy CLAIN
- CISPD ; Geoffroy CLAIN
- COS Breizh ; Jean RONSIN
- ARIC Michel HALOUX
- Office du commerce ; Christine PERTUISEL, Elisabeth ABADIE
- Village Etapes ; Elisabeth ABADIE
- Eureka - Conseil d'Administration ; Régine LEFEUVRE
- FGDON (biodiversité et nuisibles) ; Jean-Paul RONSIN
- Syndic du Prieuré ; Raymond BLOUET et Régine LEFEUVRE

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

La commission communale des impôts directs (CCID) est instituée dans chaque commune, dans les deux mois qui suivent l'élection municipale. Le conseil municipal dresse et propose une liste de 32 contribuables ; 16 titulaires et 16 suppléants pour y siéger. Sur cette liste, le directeur départemental des finances publiques désignera 8 titulaires et 8 suppléants.

VENTE DEFINITIVE D'UN APPARTEMENT

En mars 2025, le conseil municipal avait mis en vente un appartement T3 et un garage au « Hameau des Poètes ». Il valide la vente définitive (lots 04 et 48 de la copropriété) au prix de 200 000 € net vendeur.

LOTISSEMENT DES AJONCS : CONCERTATION PUBLIQUE

En septembre 2025, le conseil municipal a décidé de déposer un permis d'aménager pour créer un lotissement communal de 3 lots rue des Ajoncs, et l'a soumis à la concertation publique. Le conseil municipal dresse le bilan de la concertation menée.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN au 18 rue du Blavet
Renonciation à exercer le droit de préemption.

BUDGET GENERAL RECTIFIÉ ; RESULTAT 2025 DEFINITIF

Le 2 mars, le conseil municipal a voté le Budget Primitif avec la reprise de résultats provisoires de 2025. A cette date, le responsable du Service Gestion Comptable (Trésorerie) n'avait pas arrêté le compte de gestion 2025 et le compte administratif n'était pas adopté. Le conseil municipal rectifie l'affectation 2025 avec le résultat provisoire et il adopte le BP rectifié.
Fonctionnement ; résultat 2025 de 445 008,74 € affecté pour 243 760,70 € en « Excédents de fonctionnement capitalisés » et 201 248,04 € en « Excédent antérieur reporté ».

Investissement ; résultat 2025 de 217 389,83 € déduit du déficit d'investissement antérieur, soit un résultat déficitaire de clôture de - 254 930,75 affecté en « solde d'exécution de la section d'investissement ».

AUTORISATION DE POURSUITES AU SGC

Le conseil municipal définit le cadre des poursuites financières que le trésor public / comptable de la collectivité (SGC) pourra engager auprès des créanciers de la commune.

RELANCE DE MARCHÉS D'ASSURANCES

Le conseil municipal valide des besoins pour conclure de nouveaux marchés publics d'assurances ;
- 3 lots ; bâtiments, flotte automobile, responsabilités (1 an + 3)
- une assurance dommage-ouvrage et une assurance TRC (tous risques chantier) pour la salle de sport.

GRADES D'EMPLOIS PERMANENTS

Au sein des services municipaux, les mobilités conduisent à lancer des recrutements sur les postes vacants. Les agents recrutés ne détiennent pas nécessairement le grade de l'agent qui occupait précédemment le poste pourvu.
Le conseil municipal permet l'accès aux postes d'agent comptable, de médiathécaire, de chargé de maintenance des bâtiments et de responsable du centre technique municipal par tous les grades des cadres d'emplois de ces postes.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A BUT NON LUCRATIF

La nouvelle commission « Vie associative » a fini d'instruire les subventions 2026. Représentant un montant global de 25 066 €, le conseil vote les subventions aux associations.
N'ont pas pris part au vote de la subvention allouée à :

- « Faut que ça bouge » ; Chrystel CAULET,
- « Bédécoud » ; Annick VIVIEN et Agnès GODREUIL,
- « Saltimbreizh » ; Régis BOUGIS,
- « BEDEE2000 » ; Lydie THEBAULT,
- « Familles Rurales » ; Gwenaëlle PENSIVY.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE ; reconduit pour l'été 2026

INFORMATIONS

- Visite triennale de la commission de sécurité des ERP du COSEC et de la salle polyvalente ; avis favorables,
- Permis de construire délivré à Lamotte immobilier ; immeuble de 21 logements au sud de Bédée / entrée de Monfort – quartier gare,
- Renouvellement de la dérogation ; semaine de 4 jours d'école (3 ans),
- Élections sénatoriales séance spécifique le 5 juin,
- Installation du CCAS le 18 mai à 18h30,
- Nouveau président pour BEDEE2000

Séance levée à 22h35.

ENFANCE ET JEUNESSE

N'hésitez pas à vous abonner à notre **page Facebook** « Bédée : Enfance & Jeunesse » pour suivre toutes nos actualités

ACCUEIL DE LOISIRS LA FOURMILIÈRE

La structure ouvre tous les mercredis, de 7h à 19h, pour les enfants scolarisés ou habitant à Bédée jusqu'à 12 ans, jusqu'au mercredi 1^{er} juillet 2026.

Inscriptions via le Portail famille 3 semaines avant. Passé ce délai, vous pouvez contacter la directrice de l'Accueil de loisirs.

Inscriptions pour les vacances d'été (juillet et août) : **du lundi 1er juin au dimanche 14 juin** via le Portail famille.

Inscriptions pour les mercredis de l'année 2026/2027 : **à compter du 10 juillet** via le Portail famille.

Renseignements auprès de la directrice de l'Accueil de loisirs :

- 02 99 07 15 91
- accueildeleisirs@ville-bedee.bzh

ESPACE JEUNES

La structure ouvre tous les mercredis de 14h à 18h, pour les adolescents âgés de 11 à 18 ans.

Le programme d'animations est disponible sur la page Facebook « Bédée : Enfance & Jeunesse » ou sur la page d'accueil du Portail famille.

Inscriptions pour les vacances d'été **en juin 2026**. Programme d'animation disponible début juin sur le Portail famille et la page Facebook.

Renseignements auprès de la directrice de l'Espace Jeunes :

- 06 62 56 60 15
- espacejeunes@ville-bedee.bzh

PÉRISCOLAIRE

Les inscriptions périscolaires pour l'année scolaire 2026/2027 (accueils périscolaire et restauration scolaire) seront ouvertes **à partir du 10 juillet 2026** via le Portail famille.

FÊTES DES ÉCOLES

KERMESSE ÉCOLE SAINT-MICHEL

27/06

Venez fêter l'été et la fin de l'année scolaire à la kermesse de l'école Saint-Michel. Parents, enfants, famille et amis, ils vous attendent nombreux le **samedi 27 juin** à partir de 14h à la Salle polyvalente et sur le terrain de football pour partager un moment convivial et festif.

Au programme :

- Spectacle des enfants
- Jeux et activités
- Tombola avec de nombreux lots à gagner
- Buvette et confiserie
- Repas le soir sur réservation (QR Code)



Une journée placée sous le signe de la bonne humeur organisée par les bénévoles de l'APEL et de la communauté éducative de l'école Saint Michel.

FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES

28/06

La Fête des Écoles publiques se tiendra **le dimanche 28 juin** de 11h à 17h sur le terrain de football.

Au programme :

- Tournois de palets
- Tournois de Trolball
- Espace Petits
- Jeux gratuits
- Tombola à 16h30

Restauration et buvette sur place

SENIORS – CCAS

NOUVELLE CARTE MOBILITÉ INCLUSION

La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine (MDPH) souhaite communiquer sur une évolution nationale concernant les cartes de stationnement pour personnes handicapées.

Les anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement (ancien format cartonné) ne seront plus valables **après le 31 décembre 2026**. Elles sont remplacées par la Carte Mobilité Inclusion (CMI), mise en place à l'échelle nationale depuis la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016.

Un certain nombre d'habitants du département peuvent encore être titulaires de ces anciens formats de carte. Ils doivent prendre contact avec la MDPH afin d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la Carte Mobilité Inclusion au format actuel.

LES ESCALES

« Les Escapes » est un programme d'animations variées proposé par Montfort Communauté et réservé aux personnes de plus de 70 ans. Le programme de chaque trimestre est disponible en mairie, dans certains commerces et sur tous les sites des communes de Montfort Communauté. Les inscriptions se font en mairie de Bédée.

Si une animation vous intéresse, il est fortement conseillé de réserver **dès que possible** :

- 02 99 06 18 25 / 02 99 06 18 20
- ccas@ville-bedee.bzh

RAPPEL : MUTUELLE DE SANTÉ

Le CCAS vous informe que le conseil municipal a autorisé deux assureurs de la commune à proposer une mutuelle santé accessible à tous les habitants, avec des tarifs préférentiels pour les jeunes, les commerçants et artisans, les agriculteurs, les professions libérales, les seniors, ...

Renseignements et souscriptions auprès de :

- Groupama : 02 99 07 15 01 (agence de Bédée 1 place de l'Eglise)
- AXA : 06 74 96 95 58 (contact : Charlotte Aubry, par email charlotte.aubry@axa.fr)

LES ESCALES : ANIMATIONS DE JUIN

« Les Escapes » vous propose deux animations sur inscriptions en juin :

- Bougeons ensemble **le mercredi 17 juin de 9h15 à 10h15 ou de 10h30 à 11h30** à Iffendic, Salle du Dojo. Gratuit, dans la limite des places disponibles
- Visite d'un maraîchage **le mercredi 17 juin à 14h30** à Breteil au lieu-dit Bougeard. Jean-Yves Roump ouvre les portes de son maraîchage pour une visite guidée de ses cultures de fruits et légumes bio en plein champ et sous tunnel. Prévoir des chaussures adaptées. L'animation sera suivie d'un goûter. Gratuit, dans la limite des places disponibles
- Ciné senior Chers parents (comédie avec André Dussolier et Miou-Miou) **le lundi 22 juin à 14h30** à Montfort-sur-Meu au cinéma La Cane. Quand Alice et Vincent Gauthier convoquent en urgence leurs trois enfants, la fratrie débarque affolée... mais bonne nouvelle, leurs parents ont en fait touché le jackpot, et ne comptent pas leur donner un centime. Durée : 1h26, 3.50€ par personne. Départ du Centre social de 13h45 à 14h pour le covoiturage.

**Pensez à vous inscrire dès que possible en contactant le CCAS de Bédée :
02 99 06 18 25 / 02 99 06 18 20 ou ccas@ville-bedee.bzh**

SERVICE CULTUREL & ASSOCIATIONS

LABULLE

01/07

Le **mercredi 1er juillet** la médiathèque sera fermée mais retrouvez l'équipe au Lac de Trémelin pour profiter d'une journée d'activités et de spectacles autour de la littérature jeunesse. Le programme complet du Festilivre est à retrouver sur le site du réseau des médiathèques :

<https://www.reseamediathèques.montfortcommunaute.bzh/>

Tout public, accès libre, gratuit.

LACOUSTIK

La saison culturelle s'est achevée avec un dernier spectacle complet. Merci au public qui est venu nombreux. Pour la saison prochaine, n'hésitez pas à réserver vos places pour les spectacles qui vous intéressent dès la sortie du programme.

FÊTE DE L'ÉTÉ

19 ET 20/06

Bédée fête l'été le **vendredi 19 juin à partir de 19h** pour la Fête de la musique sous chapiteau au centre bourg, avec entre autres une prestation de la chorale L'atelier chantant à 19h sous le grand chapiteau, et le **samedi 20 juin** avec les départs des courses de Bédée nature à partir de 8h30 suivies par de nombreuses animations l'après-midi, puis une soirée de bal et un feu d'artifice à **23h30**.

Au programme du samedi :

- Courses Bédée nature, départs du chapiteau de 8h30 à 11h15
- Balade randonnée avec départ à 10h près du chapiteau côté Est, avec 2 circuits de 4 et 8km
- Bédée Terre de jeux pour tous avec les associations sportives à partir de 14h
- Apéro concert avec Léni et Nolan (acoustique pop/indirock) à 18h30
- Bal populaire animé par Julien - Sonolight à 22h
- Percussions avec le groupe Rézonans à 23h
- Feu d'artifice réalisé par Vos Nuits Étoilées à 23h30

Organisation et renseignements :

<https://bedee2000.wixsite.com/bedee/accueil>

SALON DES PLANTES EXOTIQUES 13 ET 14/06

Le Salon des plantes Exotiques revient pour sa 10^e édition le **samedi 13 juin** de 14h à 18h30 et le **dimanche 14 juin** de 10h à 18h sans interruption, à la Salle polyvalente et sur le terrain de foot de Bédée, comme chaque année.

À l'occasion de ce dixième anniversaire, l'association Armorique Cactus Succulentes et ses bénévoles vous invitent à découvrir un salon reconnu comme l'un des plus intéressants pour la diversité et la qualité des plantes proposées. Durant ces deux journées, producteurs locaux et européens, associations et amateurs se réuniront pour vous faire découvrir une incroyable diversité de plantes exotiques, cactus et succulentes, dont de nombreuses espèces adaptées à nos climats.

Entrée et parking gratuit

Tombola. Petite restauration et buvette sur place.

RANDONNÉE GOURMANDE

07/06

Dans le cadre du prochain Comice agricole qui se tiendra en août à Iffendic, une randonnée gourmande est organisée par les agricultrices du canton de Montfort au départ d'Iffendic le **dimanche 7 juin**.

Départ entre 13h30 et 14h30, 2 circuits : 6km ou 9km

Visite d'exploitations (robot de traite, vergers, filière bois et CUMA), tombola
Participation : 2€ par adulte

VOTRE FLASH SUR INTERNET

Nous vous informons que chaque édition du Flash est désormais mise en ligne en lecture libre et en téléchargement gratuit sur le site internet de Bédée, sur la page des publications. Vous y retrouverez également toutes les affiches et programmes des événements du mois en plein format.

Scannez le QR Code ci-contre pour accéder directement aux publications en ligne.



BÉDÉESTIVAL

04/07

La troisième édition du Bédéestival organisé par l'association Faut que ça bouge ! se tiendra le **samedi 4 juillet** de 18h à 1h30 au parking de la motte féodale près du Blavon. Elle vous propose un concert pop rock avec quatre groupes de musique et DJ qui vont vous faire découvrir leur univers.

Cette année, le festival est sur le thème des vacances.

Entrée gratuite.

Happy hour de 18h00 à 19h00.

Restauration et buvette sur place toute la soirée.

Renseignements : fautquecabouge.bedee@gmail.com

COVOIT'GO

Pour rappel, une borne de covoiturage a été installée à Bédée, rue de Montfort. Ce dispositif entièrement gratuit vous permet de sélectionner votre destination parmi plusieurs lignes, ce qui alerte les conducteurs passant à proximité de la destination souhaitée. La place de stationnement matérialisée au sol est destinée exclusivement à cet usage.

ENVIRONNEMENT

SOS SERPENTS BRETAGNE ET LOIRE-ATLANTIQUE



En France métropolitaine, toutes les espèces de reptiles et d'amphibiens présentes naturellement sur le territoire sont pour la plupart menacées, strictement protégées et leur destruction est passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et 150 000€ d'amende.

SOS Serpents Bretagne et Loire-Atlantique est une association issue d'une initiative portée par le Cercle Naturaliste des Etudiants de Rennes (CNER) pour protéger les espèces bretonnes et sensibiliser la population.

Les bénévoles du réseau sont disponibles pour répondre à vos questions par téléphone et/ou par email, et formés pour intervenir sur place si nécessaire (par exemple pour capturer et déplacer un serpent qui se serait introduit dans un domicile ou un lieu de travail). Les interventions sont gratuites et peuvent se faire sur l'ensemble des départements bretons.

Renseignements :

- sosserpentsbretagne@gmail.com
- Ille-et-Vilaine sud (35) : 06 63 27 61 10

Pour le flash de juillet/août, transmettez vos articles par mail au plus tard le **15/06/2026** : communication@ville-bedee.bzh

Merci de respecter le délai demandé pour l'envoi de vos articles



Signaler la présence du moustique tigre
sur le portail
signalement-moustique.anses.fr

Plus d'informations sur le moustique tigre,
les maladies associées et les conseils aux voyageurs
sur
bretagne.ars.sante.fr

NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!

LES BONS GESTES À ADOPTER



LE MOUSTIQUE TIGRE

Nom scientifique : *Aedes albopictus*

Aspect : noir à rayures blanches

Taille : plus petit qu'une pièce
de 1 centime

Lieux de vie : près des habitations,
se déplace dans un rayon de 150m

Lieux de ponte : petites quantités
d'eau stagnante

Reproduction : 200 oeufs par femelle
en moyenne

LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter
contre le moustique tigre
est de supprimer les lieux
de ponte pour empêcher
qu'il ne s'installe.

Éliminer les endroits
où l'eau peut stagner
(déchets verts,
pneus usagés,
encombrants...)

Vider les récipients
contenant de l'eau
(arrosoirs, soucoupes...)

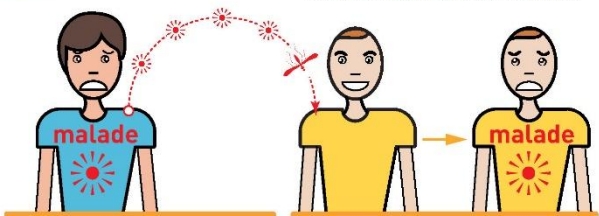
Changer l'eau
des plantes
et des fleurs
(chaque semaine)

Vérifier le bon
écoulement
des gouttières

Couvrir les réservoirs d'eau
(bidons, citernes, bassins...) et les
piscines hors d'usage

CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être
porteur de ces maladies
et les transmettre à l'homme.



Le moustique tigre devient porteur de la maladie
lorsqu'il pique une personne malade

Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique.
Celles-ci deviennent malades à leur tour.

CONSEILS AUX VOYAGEURS

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs
anti-moustiques (demander
conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples
et clairs qui couvrent
les bras et les jambes

Dans les zones où
le chikungunya, la dengue
ou le zika circulent, il est
recommandé de se protéger
contre les piqûres.

La Check List

anti moustique tigre



Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution :
supprimer les eaux stagnantes où il pond
ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr



Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter
l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

**Signaler la présence
d'un moustique tigre**



L'École de Musique du Pays de Brocéliande est un établissement d'enseignement musical agréé par l'état, qui compte 535 élèves et 30 enseignants.

Service public géré par un Syndicat Mixte Intercommunal regroupant les communautés de communes de St-Méen Montauban et Montfort Communauté, l'EMPB est un outil de promotion de la culture musicale.

Ayant pour objectif de rendre la pratique artistique et culturelle accessible au plus grand nombre, sa vocation est de former des musiciens amateurs afin qu'ils puissent contribuer au rayonnement culturel du territoire, grâce à une saison culturelle riche et variée et à de nombreux partenariats.

Divers parcours et formations sont proposés selon les âges et les aspirations :

- découverte musicale dès 4 ans (sensibilisation à l'univers sonore par l'écoute, le rythme, l'utilisation de petites percussions, chansons, découverte des instruments),
- différents parcours dès 7 ans comprenant des cours d'instruments, de formation musicale et des pratiques d'ensemble.

Les instruments enseignés sont nombreux (cor d'harmonie, trombone, contrebasse, orgue à tuyaux, accordéons diatonique et chromatique, flûte traversière, contrebasse, clarinette, trompette...), tout comme les pratiques d'ensemble (musiques actuelles amplifiées, ensemble de jazz, musiques traditionnelles, ensemble à cordes, harmonie, chorale...).

Les cours sont dispensés sur les sites de Montauban et de Montfort ; l'école propose également des cours de découverte musicale à St-Méen.

Réinscriptions : les réinscriptions auront lieu du lundi 18 mai au samedi 30 mai 2026

Nouvelles inscriptions : les nouveaux élèves pourront s'inscrire du lundi 8 juin au samedi 27 juin 2026

Portes ouvertes : Semaine du lundi 8 juin au vendredi 12 juin 2026 – sites de Montauban et de Montfort

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat situé à l'école de musique de Montauban

Adresse : 1 rue du Dr Druais, 35360 Montauban

Téléphone : 02 99 06 60 54

Mail : contact@empb.fr

Site internet : www.empb.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 14h/18h

Mardi et jeudi : 9h30 /12h30 - 14h/18h

Mercredi: 9h30/12h30 – 14h/19h

ÉCOLE SAINT MICHEL

BÉDEE

Kermesse

SPECTACLE DES ENFANTS

JEUX ET ACTIVITÉS

BAZAR



TOMBOLA

BUVETTE / CONFISERIE

19H REPAS SUR RÉSERVATION

14H

SAMEDI
27 JUIN 2026



apel
Saint Michel
BZH

SALLE POLYVALENTE ET TERRAIN DE FOOTBALL

RESTAURATION
ET BUVETTE
SUR PLACE

TOURNOIS PALETS
TOURNOIS DE TROLLBALL
ESPACE PETITS
JEUX GRATUITS

AU TERRAIN
DE FOOT

DE 11 H 00
À 17 H 00

TIRAGE
TOMBOLA
16 H 30

FÊTE DES ÉCOLES

publiques de Bédée

DIMANCHE 28 JUIN 2026 !



Pour que la fête soit réussie nous avons besoin de vous !

Remplacez vos anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement avant le 31 décembre 2026



Pour joindre la MDPH 35 :

13 avenue de Cucillé - CS13103, 35031 Rennes CEDEX

Téléphone : 0800 35 35 05

(numéro vert : services et appels gratuits)

Site internet : www.mdph35.fr



La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine souhaite vous informer que **les anciennes cartes d'invalidité, de priorité, et de stationnement** pour personnes en situation de handicap **(format papier) ne seront plus valables après le 31 décembre 2026.**

Depuis 2016, ces cartes ont été remplacées sur tout le territoire national par la **Carte Mobilité Inclusion (CMI).**

Les personnes qui possèdent encore une ancienne carte sont invitées **à prendre contact avec la MDPH** afin d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la Carte Mobilité Inclusion au format actuel et ne pas perdre leurs droits.

Les CMI déjà délivrées ne sont pas concernées par cette échéance et restent valables jusqu'à la date indiquée.

10^{ème} SALON DES
**PLANTES
EXOTIQUES**

BÉDÉE (35)

13 ET 14 JUIN 2026

**SAMEDI DE 14H À 18H30
DIMANCHE DE 10H À 18H**

ENTRÉE GRATUITE



**Plus de 40 exposants
ORGANISÉ PAR ACS**

Balade à la campagne

Organisée par les agricultrices du canton de Montfort

Dimanche 7 Juin 2026

Départ entre
14h et 15h

Sous-sol
de la salle des fêtes

Rendez-vous à



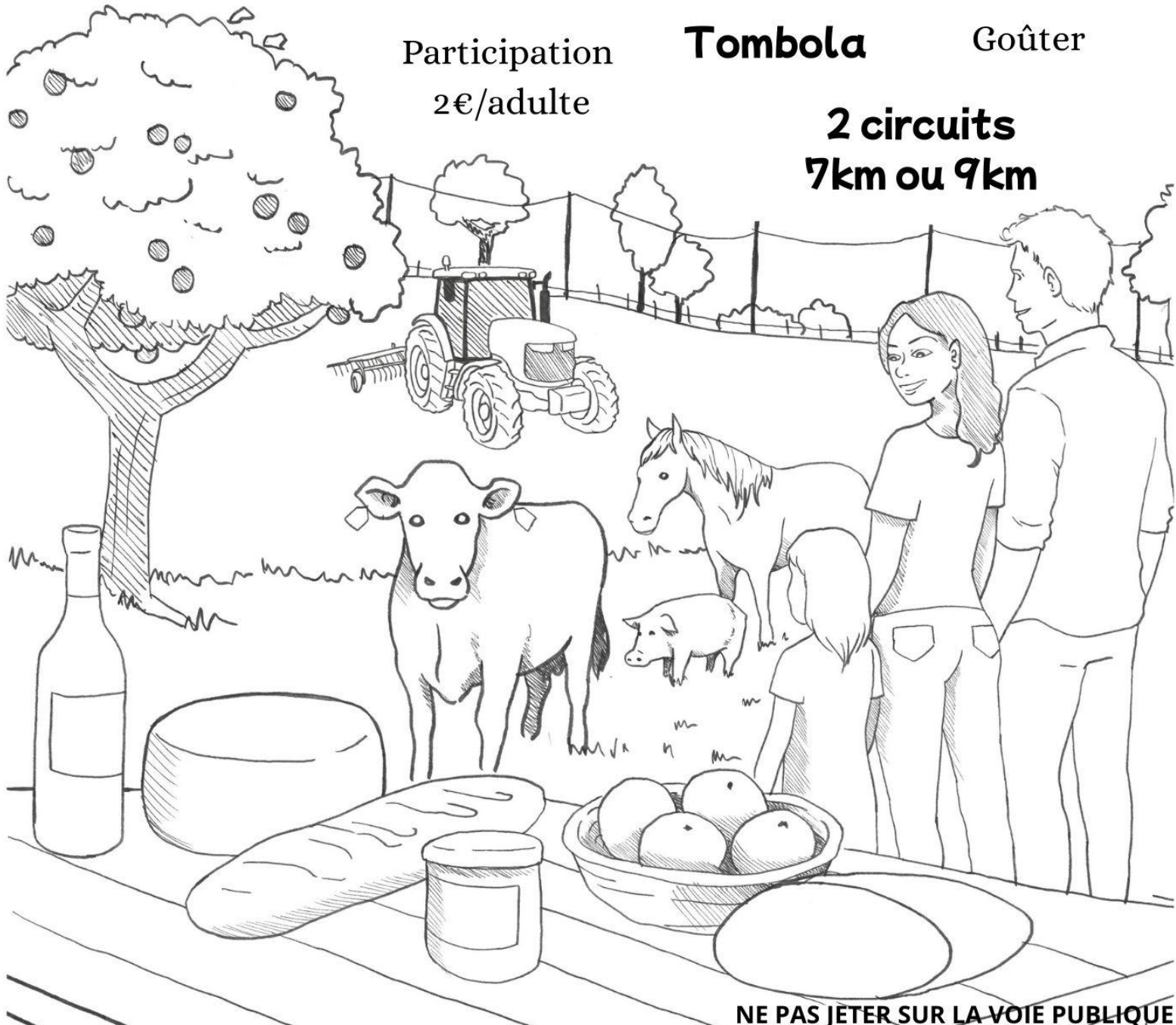
Visite
d'exploitations
(Robot de traite,
vergers, filière bois
et CUMA)

Participation
2€/adulte

Tombola

Goûter

2 circuits
7km ou 9km



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Bédée

fête l'été

25^e édition

Vendredi 19
& Samedi 20

JUIN
2026

FÊTE DE
LA MUSIQUE
KARAOKÉ

Danse & Chants

Restauration

Animations
de rue

Courses
nature

Bédée
Terre de Jeux
pour tous

FEU
D'ARTIFICE

Fête
foraine

Percussions
avec Rézonans

Apéro
concert

Bal populaire
avec Sonolight

VENDREDI 19 JUIN

Bédée fête l'été

FÊTE
DE LA MUSIQUE
Sous chapiteau,
centre-bourg

A partir de 19 h
Soirée Karaoke
avec Sonolight

Restauration sur place



SAMEDI 20 JUIN

Courses Bédée Nature

8h30 Grande foulée 17 km

9h00 Petite foulée 5 km

11h00 Course enfant 800 m

11h15 Course enfant 1500 m

Marches

10h00 8 et 4 km



Fête foraine

Auto-tamponneuses
Manège à sensations
Machines à jetons
Tir à la carabine...

Restauration centre-bourg

Restaurants de Bédée

Food truck

Buvette du comité d'animation

Galette/saucisse - Sandwich - Crêpes - Frites...

14h00

Bédée Terre de Jeux pour tous
avec les associations sportives

Béa Barbouille (maquillage)

17h30

Résultats et récompenses

18h30

Apéro concert avec Léni et Nolan
Acoustique Pop / Indyrock

22h00

Bal populaire animé par Julien - Sonolight

23h00

Percussions avec le groupe Rézonans

23h30

Magnifique FEU D'ARTIFICE

Spectacle pyromusical
réalisé par Vos Nuits Étoilées

Parking
Étang du Blavon



BÉDÉESTIVAL

CONCERT POP ROCK

3È ÉDITION

BÉDÉE - PARKING DU BLAVON

04

JUILLET

2026

ZAER
EL JUJU SOCIAL CLUB
O-DIOD
ALARACH
DJ JORDAN PLAVA

ENTRÉE GRATUITE 18H-19H30

HAPPY HOUR 18H-19H



Restauration et buvette sur place

fautquecabouge.bedee@gmail.com



ne pas jeter sur la voie publique